

## Cybersécurité, protégez vos données !

#061 - Jeudi 29 février 2024



**Cybercriminalité, hackers, aujourd'hui les systèmes d'informations sont plus complexes et plus exposés. Pour éviter d'être espionné, il faut verrouiller sa porte et ça commence par une histoire de mot de passe et de pièce jointe.**

Depuis début janvier nous faisons face à un manque de vigilance qui se traduit par la recrudescence d'ouverture de pièces jointes et le remplissage de formulaires frauduleux. Un constat inacceptable lorsque l'on sait où peut nous amener ce type d'erreur. Rien que depuis le début d'année, 17 pièces jointes ont été téléchargées et ont conduit à l'activation de macro (potentiel virus) dans les ordinateurs. 7 personnes ont également saisi leur mot de passe dans des formulaires piégés. Évidemment, pour cette fois plus de peur que de mal puisqu'il s'agit de faux e-mails envoyés par notre prestataire « avantdecliquer.com » mais chacun se doit de prendre ses responsabilités et d'être très vigilant.

Nous vous rappelons d'ailleurs qu'il est interdit d'enregistrer les mots de passe sur votre ordinateur.

Vous le savez, aucune solution technique n'est fiable à 100 %. De plus, les 3/4 des cyberattaques passent par l'action que réalise un utilisateur malgré lui. C'est pour cette raison que nous sommes accompagnés par la société « avantdecliquer.com » qui nous aide à lutter contre les cyberattaques. Des exercices visant à évaluer, en situation réelle,

la vigilance de chacun face aux tentatives de phishing et mesurer notre degré de vulnérabilité, sont régulièrement organisés. Ainsi, n'ayez crainte lorsque vous recevez une communication de leur part et accordez-vous le temps nécessaire pour suivre leurs modules de e-learning.

En faisant preuve de vigilance, vous devriez détecter ces e-mails et appliquer la procédure habituelle en cas de réception d'un e-mail douteux : le faire suivre à [emailfrauduleux@cmn-cherbourg.com](mailto:emailfrauduleux@cmn-cherbourg.com) puis le détruire.

La Direction des systèmes d'information (DSI) analysera ces e-mails, mettra en place les actions nécessaires et vous confirmera, le cas échéant, le caractère frauduleux de l'e-mail.



*La protection de CMN est l'affaire de tous.*

